

# Bulletin du CAMC

Le magazine du Conservatoire des Arts Martiaux Chinois d'Aix-en-Provence n°1 année 2019-2020



**CAMC**  
**30 ans déjà**



**Interview**  
de R. Liogier

**Interview**  
de E. Matagne

**Interview**  
C. Martinez



## **LE MOT DU PRÉSIDENT :**

Cette année le CAMC fête ses 30 ans ! Cet événement nous donne l'occasion de regarder dans le rétroviseur en nous remémorant souvenirs et anecdotes ! Les premiers statuts de l'association ont été déposés à la sous-préfecture d'Aix-en-Provence le 5 janvier 1989. Le CAMC devenait dès lors une véritable association avec une personnalité juridique. Son objet était inscrit à la page 440 du Journal Officiel de la République Française du 1er mars 1989 en ces termes : « propager les arts martiaux et les techniques prophylactiques d'origine chinoise en Europe ». Si la rédaction des statuts a été quelque peu ajustée depuis, l'esprit des « Pères fondateurs » demeure inchangé. Rester fidèle aux origines tout en proposant des évolutions ; c'est ce à quoi ce sont attelés les différents présidents qui se sont succédés à la direction du club. Mais s'il y a eu des présidents, c'est parce qu'il y a eu des adhérents, et s'il y a eu des adhérents c'est surtout parce qu'il y a eu un maître. Maître Jung est depuis toujours la pierre angulaire du CAMC et son savoir continue à se transmettre par l'entremise de ses anciens élèves, devenus entre temps enseignants, comme Christian et Cissou que vous connaissez bien. Finalement, l'histoire du CAMC est aussi la nôtre, la vôtre. Elle est le résultat de l'investissement de toutes les générations de pratiquants depuis 30 ans et nous leur rendons hommage ici. Il est temps pour moi de passer la plume à mes frères de kung-fu qui m'ont précédé dans cette fonction - celle de président - que j'ai l'honneur et le plaisir d'exercer depuis 5 ans.

*Romain MICALET,  
Président du CAMC*

## **LA PRESIDENCE DE RAPHAEL LIOGIER (1989-1999)**

*Il y a 30 ans je suis devenu le premier président du Conservatoire des arts martiaux chinois d'Aix-en-Provence. Si je me souviens bien, Vincent Perez et moi-même avons été désignés par le Maître pour créer une structure lui permettant de faire des stages hors du dojo où il enseignait.*

*Naturellement, nous avons accepté et avons demandé à certains de nos frères de Kung-fu de nous aider à mener cette tâche à bien. De mémoire, nous nous sommes retrouvés en septembre 1989, chez moi, pour poser les fondations juridiques de cette future association. Durant cette soirée chacun y alla de son idée et de son envie et de cette émulsion naquit sur papier l'association. Je me suis retrouvé président sur les statuts sans savoir pourquoi ! (30 ans après encore merci à vous).*

*Nous étions jeunes et nous avons un moral d'acier, mais très vite nous avons été confrontés à quelques problèmes d'importance : il fallait ouvrir un compte en banque, avoir une adresse de siège, payer le dépôt des statuts... Nous avons tous ensemble décidé de faire une petite cagnotte en y déposant 30 francs chacun.*



*Cette contribution nous a permis de déposer nos statuts et d'ouvrir un compte en banque en déposant quelques francs dessus. L'affaire était sur les rails et c'était l'important !*

*Avec le recul, je m'aperçois que la gestion de cette association m'a permis de passer de nombreuses soirées (le plus souvent accompagnées de pizza, de vin et d'alcool chinois très bizarres) avec le Maître et mes frères de kung-fu, où nous échangeons sur le kung-fu et son histoire... de tout ceci naquit des amitiés sincères et solides qui m'accompagnent encore actuellement. C'est une grande fierté de retrouver le Conservatoire des Arts Martiaux Chinois aujourd'hui aussi dynamique et avec autant d'adhérents aussi passionnés que nous à l'époque. Même si je ne peux malheureusement plus venir m'entraîner et en faire partie - pour des contraintes d'ordre géographique - je suis très heureux de constater que ce club a su conserver l'esprit de fraternité et d'amitié que nous avons su créer au départ et cela malgré les changements de mentalité et de personnes. Mon Maître a su intelligemment prévoir sa succession en nommant mon petit frère d'armes, Cyril, comme directeur technique garantissant ainsi une qualité d'enseignement et une continuité avec le passé et la tradition.*

*R. Liogier*

# LA PRÉSIDENTE DE CHRISTIAN MARTINEZ (2000-2003 ET 2011-2013)



Ma présidence débute fin 2000, au retour du deuxième voyage en Chine. Maître Jung réunit ses anciens pratiquants au flunch pour parler de l'association qu'il faut redynamiser et trouver un lieu de pratique qui nous soit propre. A la surprise générale, y compris la mienne, il annonce mon élection comme « président » (oui la culture démocratique du maître était assez sommaire à l'époque). J'ai bien senti arriver le début des emmerdements mais je savais pouvoir compter sur mes frères de pratique. Il y avait déjà Manu aux finances et Cissou en chef des travaux, pour organiser les compétences et aussi les incompétences de toutes les bonnes volontés. Le local dégoté dans la montée de Célony n'était pas vraiment adapté, mais ce premier Wu Guan a permis à l'association de se développer jusqu'en 2009 avec les présidences de Patrick et Manu. J'étais redevenu un simple pratiquant, tranquille, lorsque l'opportunité s'est présentée de monter la maison du Tao. Du coup, les difficultés de la première salle paraissaient assez dérisoires au regard du second chantier.

Je crois que pas mal d'entre nous aient hésité, mais comme au fil des discussions personne n'a osé dire non, finalement tout le monde a dit oui..., et tout le monde s'est improvisé maçon, carreleur, peintre et je n'ose pas dire couvreur pour une toiture qui n'a jamais été étanche.

Mais entre ceux qui prenaient sur leurs jours de vacance et l'équipe du soir qui arrivait après la journée de travail, c'était une ambiance particulière. Avec les idées géniales du décorateur Aurélien et ses excentricités, entre le savoir-faire des uns et les approximations des autres (on n'oubliera rien), il a fini par sortir quelque chose qui ressemblait vraiment à un dojo.

Cette synthèse, c'est la part de générosité que chacun a amenée. Et cela ressemble beaucoup à l'enseignement de maître Jung. A travers différents styles de Kung-fu et de Tai Ji, de multiples exercices de qi gong et une grande variété pédagogique, nous avons toujours été entraînés dans une recherche authentique, c'est à dire une tradition vivante. Celle d'un enseignement qui s'attache à la part de vérité et d'humanité dans la pratique. Cette transmission qui se poursuit, c'est bien le fondement du CAMC. Aujourd'hui, l'association est mieux structurée et sans être parfaite, l'organisation s'améliore. Mais elle garde toujours ce noyau de bénévoles ou plutôt ce groupe d'amies et d'amis qui font battre son coeur. C'est finalement assez clair à définir : des gens biens qui se font du bien.



Cela se fait de façon ordinaire, quotidienne et sans explication, du coup cela peut sembler un peu grandiloquent ; mais bon, une fois tous les 30 ans, on peut bien mettre quelques mots sur ce genre de choses.



Maison du Tao





## LA PRÉSIDENTE D'EMMANUEL MATAGNE (2006-2011)

Nous étions un groupe de pratiquants au San Sakura Dojo d'Aix en Provence. Certains ont souhaité aider Maître Jung à fonder sa propre école de Kung-fu, Tai Chi Chuan, et Qi Gong : le Conservatoire des Arts Martiaux Chinois ou CAMC. Un pari a été lancé : trouver une salle indépendante, au loyer raisonnable sur Aix, car il n'y avait au départ aucun financement propre. Et espérer que les présentations aux Salons des Sports et Assogora amèneraient assez de pratiquants afin de pouvoir payer les frais d'une année : caution, loyers, travaux, matériels et salaires du Maître. Et tout ceci en deux mois d'été !

Le propriétaire d'un local industriel, aux Platrières, a bien voulu faire confiance à ces jeunes illuminés et l'aventure a commencé : le premier Wu Guan pouvait naître.

L'association fut renommée et les rôles distribués. Il fallait alors gérer et organiser l'ensemble des activités et les affaires administratives et financières. Les débuts furent approximatifs, les membres du bureau devant tout apprendre. Nous nous sommes confrontés aux URSSAF qui changeaient sans cesse leurs taux, aux fiches d'inscriptions fantaisistes, incomplètes



ou en retard, aux demandes de renseignements nuit et jour, aux administrations auxquelles nous sollicitons des subventions et des créneaux dans des gymnases. Nous nous sommes improvisés artisans du BTP pour les travaux, imprimeurs pour les fiches, tracts et diplômes, couturiers pour les barrettes des ceintures enfants, représentants pour la tenue des stands aux divers salons, planificateurs de démonstrations à la dernière minute. En plus de tout cela, certains sont devenus assistants du Maître. Chacun a été volontaire et a donné le meilleur de soi-même, pour que cette équipe d'amateurs se « professionnalise un peu » et apprenne à gérer la croissance du CAMC, car ce fut une belle réussite avec de plus en plus d'adhérents. Il a fallu alors commencer à penser à préparer un second déménagement dans un nouveau Wu Guan plus grand : la Maison du Tao. Au fur et à mesure du temps, d'autres pratiquants se sont investis à leur tour pour prolonger cette grande histoire du CAMC.

Ce que nous retenons de cette aventure, au-delà de la satisfaction d'avoir réussi à faire vivre et grandir cette association, c'est le lien fort qui s'est tissé entre nous, autour du Maître, autour de la pratique des Arts Martiaux Chinois, qui ont fait de nous des frères, et qui perdure dans le temps quels que soient les chemins que nous prenons individuellement.

E. Matagne / V. Matagne



**Notre premier Wuguan**